



Recyclage

On gagne tous à trier!

**Formation pour les
employés d'ICI**

2017



Plan de la formation

1. Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec
2. Nouveautés depuis 2014
 - Les matières acceptées et refusées dans la collecte de recyclage de la Ville
 - Collecte offerte aux ICI (institutions, commerces et industries)
 - Comment bien recycler
3. Conseils de base pour recycler et trier les matières
4. Mot de la fin

Programme déploiement recyclage

- La Division de la Gestion de de la Collecte des matières résiduelles (DGCMR) de la Ville de Québec offre un programme de collecte du recyclage chez les ICI (institutions, commerces et industries).
- But :
 - Détourner de l'incinération les matières recyclables générées par les ICI.
 - Visiter les ICI pour les aider à implanter/améliorer le tri des matières recyclables dans leur établissement.
- Plus de 2000 visites, représentant plus de 8000 ICI.



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

La Division de la Gestion de la Collecte des Matières Résiduelles (DGCMR) a pour objectifs :

- Réduire les quantités éliminées
- Optimiser les quantités valorisées
- Respecter les 3RV-E

Principe des 3 RV-E :

1. Réduire à la source
2. Réemployer
3. Recycler
4. Valorisation
5. Éliminer



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Matières résiduelles produites sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Sur 1 241 603 tonnes de matières résiduelles produites sur le territoire de la CMQ ⁽²⁰¹³⁾ :

- 30 % produit par le secteur résidentiel
- 30 % produit par le secteur ICI
- 40 % produit par le secteur CRD : Construction-Rénovation-Démolition

Ce qui correspond à environ :

- 1 104 889 tonnes pour la Ville de Québec



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec



Matières générées à la maison :

- Matières recyclables :
 - Environ 45 % des matières générées à la maison sont des matières acceptées dans le bac bleu
- Résidus alimentaires et résidus verts
- Encombrants et rénovation
- Déchets

Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec



Matières générées par les ICI :

- Matières recyclables :
 - Généralement, les ICI ont plus de la moitié de leurs poubelles qui sont constituées de matières acceptées dans le bac bleu.
- Résidus verts
- Résidus alimentaires
- Palettes de bois et emballages
- Déchets

Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec



Élimination des déchets

- La Ville de Québec gère un incinérateur qui élimine 280 000 tonnes de déchets par an.
- Le site d'enfouissement, dont la durée de vie est de 60 ans, est situé à Saint-Tite-des-Caps.
- Si on cessait d'incinérer les déchets, le site d'enfouissement aurait une durée de vie de 10 ans seulement.

Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Élimination des déchets

Caractéristiques de l'incinérateur :

- Fosse à déchets de 80 pieds
- 2 grappins pouvant contenir 4 tonnes de déchets chacun
- 4 fours qui brûlent 7 jours sur 7
- Résidus : le mâchefer (= les cendres de grill) est envoyé au site d'enfouissement



Élimination des déchets

Intérieur de l'incinérateur



Réduire
Réemployer
Recycler
on gagne tous à trier

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

Élimination des déchets Cendres et mâchefer



Réduire
Réemployer
Recycler
on gagne tous à trier

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Recyclage et valorisation

Collecte sélective des matières recyclables : emballages, imprimés et contenants

- Papier
- Carton
- Contenants de plastique
- Contenants de verre
- Contenants de métal



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Centre de tri

Un des plus modernes au Québec

- Capacité actuelle : 100 000 tonnes/an
- 2014 et 2015 : travaux de modernisation pour accepter :
 - plus de matières (diversité)
 - plus de volumes de matières



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Centre de tri

Objectifs :

- trier les matières pour les valoriser en les revendant à des recycleurs spécialisés

Tri manuel :

- 40 personnes travaillent 6 jours sur 7 pour optimiser le contenu de votre bac bleu



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Centre de tri

Tri mécanique :

- Séparatrices à papier/carton
- 2015 : ajout d'un courant de Foucault pour capter l'aluminium
- 2016 : ajout de [trieuses optiques](#) pour trier les différents plastiques



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Centre de tri

- Animation détaillant les diverses étapes au centre de tri :
 - Votre [bac fait du chemin](#)



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Des chiffres qui parlent :

- 245 981 tonnes incinérées en 2016
- La capacité de l'incinérateur est de 280 000 tonnes
- Le nombre d'habitants et de commerces continuent de croître sur le territoire
- Centre de tri : 60 644 tonnes reçues en 2014, pour 914 tonnes de rejets
- **À Québec, plus de 90% du bac bleu est recyclé**



Notions générales : les matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Québec

Au global, c'est 18 fois moins cher de recycler une matière recyclable que de l'éliminer.



Nouveautés 2014

Depuis 2014, deux principales nouveautés :

- Nouvelles matières acceptées dans le bac bleu
- Collecte du recyclage offerte gratuitement aux ICI



Nouveautés 2014 – Nouvelles matières acceptées dans le bac bleu

- Des travaux de modernisation au centre de tri permettent maintenant d'accepter les matières suivantes :
 - Les sacs plastiques transparents pour y mettre les matières recyclables
 - Les pellicules plastiques
 - Le plastique 6



Nouveautés 2014 – Nouvelles matières acceptées dans le bac bleu

- Les sacs plastiques transparents pour y mettre les matières recyclables (le sac plastique sert de contenant de transfert des matières entre le bâtiment et le contenant de collecte).



Nouveautés 2014 – Nouvelles matières acceptées dans le bac bleu

- Les pellicules plastiques :
 - placer les sacs et les pellicules de plastiques dans un sac transparent, de moins de 100 litres.

Sacs et pellicules
de plastique



Réduire
Réemployer
Recycler
on gagne tous à trier

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

Nouveautés 2014 – Nouvelles matières acceptées dans le bac bleu

- Le plastique 6 est accepté :

plastique 1 2 3 4 5 6 7,

- Cela inclut le styromousse alimentaire
- Mais pas le styromousse « petites billes »



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI

- **Jusqu'au 1^{er} janvier 2014**, la Ville n'offrait que la collecte du recyclage en bacs roulants de 360 L aux petits ICI situés sur le parcours de la collecte résidentielle.
- **Depuis de juin 2014**, la Ville offre la collecte en bacs, en sacs, en contenants à chargement avant et en roll-off (transroulier) aux ICI.
(type de contenant variant selon le volume de matières générées et la situation géographique).



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI

- Collecte des matières recyclables de la Ville : **gratuite.**
- C'est une collecte pêle-mêle des 5 matières recyclables :
 - le papier, le carton, les contenants de plastique, de verre et de métal.



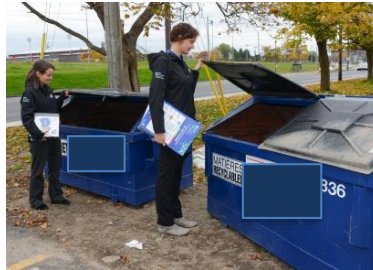
Objectif de la Ville :

- Détourner de l'incinération les 5 matières recyclables générées par les ICI.



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI

- **L'Équipe Déploiement Recyclage**
 - se déplace chez les ICI pour faire une analyse de la situation **cas par cas**.
 - aide les ICI à intégrer la collecte tout en donnant un service-conseil pour l'implantation ou l'amélioration du tri et de la gestion des matières résiduelles en général.



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI

Bénéfices pour les ICI

- Des économies importantes peuvent survenir pour les ICI qui utilisent les contenants suivants pour leurs déchets :
 - un contenant à chargement avant;
 - un contenant à chargement arrière;
 - un roll-off (transroulier ou compacteur).



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI



Bénéfices pour le ICI qui utilise un conteneur pour ses déchets :

- Sa facture trimestrielle de collecte des déchets est évaluée en fonction du niveau de service reçu, calculé à partir du volume du conteneur et de la fréquence de collecte du conteneur.
 - En recyclant, il réduit le volume de ses déchets.
 - Ce qui permet de réduire la fréquence de collecte et/ou le volume du conteneur.
 - Cela diminue donc la facture trimestrielle.



Nouveautés 2014 – Collecte offerte gratuitement aux ICI



Bénéfices pour le ICI qui utilise un roll-off de déchets :

- La facture mensuelle correspond au poids du roll-off et du nombre de voyages à l'incinérateur.
 - En recyclant, il réduit le volume de ses déchets.
 - Ce qui peut de réduire le nombre de voyages à l'incinérateur de son contenant /an.
 - Cela diminue donc son montant annuel de collecte des déchets.



Nouveautés 2014 – Comment bien recycler

- Premier principe : Rincer les contenants

Pourquoi?

- Pour les conditions de travail des 40 personnes qui trient à la main.
- Pour ne pas dégrader la qualité des matières.

L'empreinte en eau associée au rinçage d'une matière recyclable avant de la mettre au bac bleu est négligeable en comparaison à l'économie d'eau associée à son recyclage.



Nouveautés 2014 – Comment bien recycler

- Deuxième principe : pas de morceau de nourriture
 - Les tâches de graisse, c'est accepté.



Nouveautés 2014 – Comment bien recycler

- Des [intrus dans votre bac](#)



Nouveautés 2014 – Comment bien recycler

- **L'Équipe est là pour répondre aux questions concernant les matières acceptées dans le bac de recyclage de la Ville.**
- **Garder en tête qu'une matière qui n'est pas à sa place :**
 - contamine les matières présentes et en dégrade la valeur;
 - occasionne des surcoûts d'opération;
 - nuit au travail du personnel du centre de tri;
 - peut causer des bris de machineries et des risques d'accident.



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle 1 :**
 - Pas de sac noir dans un bac de recyclage

Cela crée de la confusion.
Ce sac noir sera mis dans les rejets au centre de tri, donc **la matière ne sera pas recyclée!**



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 2 :**
 - Des formats de bacs adaptés aux espaces



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 3 :**

- Pas de poubelle orpheline, ni de bac bleu orphelin
- Toujours créer des duos, en tenant compte de la « règle du moins d'un mètre l'un de l'autre ».

Bons exemples :



Mauvais exemple :



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 3 (suite) :**
 - Avoir une disposition groupée et un code de couleur bleu permet d'identifier au premier coup d'œil les contenants de recyclage.



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- Règle numéro 4 :
 - Installer l'affichage à proximité des bacs.



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 4 (suite) :**
 - Un affichage clair inclut des photos qui accompagnent le texte :
une image vaut 1 000 mots.
 - De plus, les employés / clients / visiteurs non francophones comprendront l’affichage.



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- Règle numéro 4 (suite) :
 - L’affichage doit être adapté aux usagés de l’espace :
 - Pour les espaces fréquentés par du public :



Pour les espaces de travail :

	Matières acceptées	Matières refusées
Papier	<ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Livres • Feuilles de papier • Papier d'emballage • Papier kraft et cartons 	<ul style="list-style-type: none"> • Papier traité ou papier noir • Papier traité ou traité noir • Papier traité ou traité noir • Papier traité ou traité noir
Conteneurs de plastique vides	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles et conteneurs vides en plastique • Bouteilles et conteneurs vides en plastique • Bouteilles et conteneurs vides en plastique 	<ul style="list-style-type: none"> • Conteneurs de plastique traités • Conteneurs de plastique traités • Conteneurs de plastique traités
Conteneurs de carton vides	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes d'emballage en carton • Boîtes d'emballage en carton • Boîtes d'emballage en carton 	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes traitées • Boîtes traitées • Boîtes traitées
Conteneurs de verre vides	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles et conteneurs vides en verre • Bouteilles et conteneurs vides en verre 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles et conteneurs traités • Bouteilles et conteneurs traités • Bouteilles et conteneurs traités
Conteneurs de métal vides	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de conserve • Boîtes de conserve • Boîtes de conserve 	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes traitées • Boîtes traitées • Boîtes traitées
Conteneurs d'ustensiles vides	<ul style="list-style-type: none"> • Ustensiles en métal • Ustensiles en métal 	<ul style="list-style-type: none"> • Ustensiles traités • Ustensiles traités
Boîtes et pellicules de plastique	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes et pellicules de plastique • Boîtes et pellicules de plastique 	<ul style="list-style-type: none"> • Boîtes et pellicules traités • Boîtes et pellicules traités

Pour plus de détails, consultez le site ville.quebec.ca/recycle ou appelez le 311 (311-3111) ou le 514-399-3111.



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- Règle numéro 4 (suite) :
 - L'affichage doit être clair et bien identifié sur les contenants :



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 5 :**
 - Des ouvertures plus grandes pour les bacs de recyclage que pour les bacs de déchets
 - Des bacs de recyclage plus gros que les bacs de déchets



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 6 :**
 - Des sacs transparents prêts à recevoir les pellicules de plastiques
 - Installer des supports ou des crochets spécifiques pour faciliter la vie des employés



Conseil de base pour recycler et trier les matières

- **Règle numéro 7 :**
 - Des suivis réguliers
 - Des partages de résultats et des bilans ponctuels (ex : nombre de sacs de recyclages / sacs de déchets, économies réalisées, etc.)



Conseil de base pour recycler et trier les matières

Règle numéro 8 :

- Chaque nouvel employé doit suivre la formation appropriée à son espace de travail.

Formation :

- Visite de ses espaces de travail, des matières qu'il va avoir à manipuler;
- Au cours de laquelle il doit pouvoir poser des questions sur les matières, les lieux d'entreposage, l'accès au sacs, etc.;
- Au cours de laquelle lui sont expliqués :
 - l'intérêt (environnemental et \$ de recycler);
 - ce qui est attendu de lui;
 - à qui il peut se référer s'il a des questions à ce sujet.



Ce qu'il faut savoir :

- Orientations du ministère :
 - Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
 - Bannissement du carton de l'élimination
 - Bannissement du bois de l'élimination
 - Bannissement de la matière organique de l'élimination : pour 2020



Conseil de base pour recycler et trier les matières

Il existe des filières spécifiques pour certaines matières qui ne vont ni au recyclage ni aux déchets :

- Piles
- Fluocompactes
- Peintures et contenants de peinture
- Matériel informatique et électronique
- Cartouches d'encre

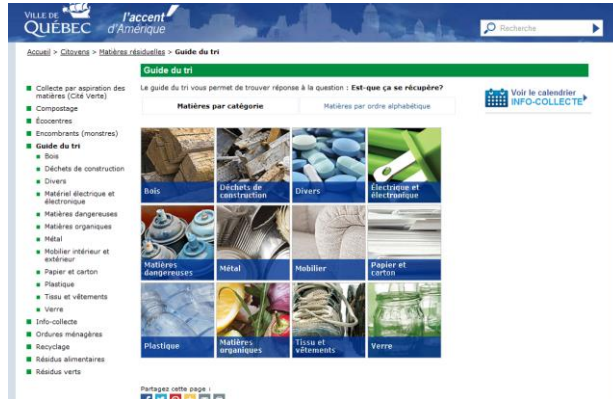
**appel à recycler**TM
Rechargez la planète. Recyclez vos piles.



Mot de la fin

Il est important de rester informé et d'avoir les outils nécessaires :

- Guide du tri
- Site internet : www.ville.quebec.qc.ca



Mot de la fin

- S'informer
- Se garder informé



Merci de votre attention!

On gagne tous à trier.

